NOVEMBRE 1990 VOL.1 NO 6

ESQUISSES

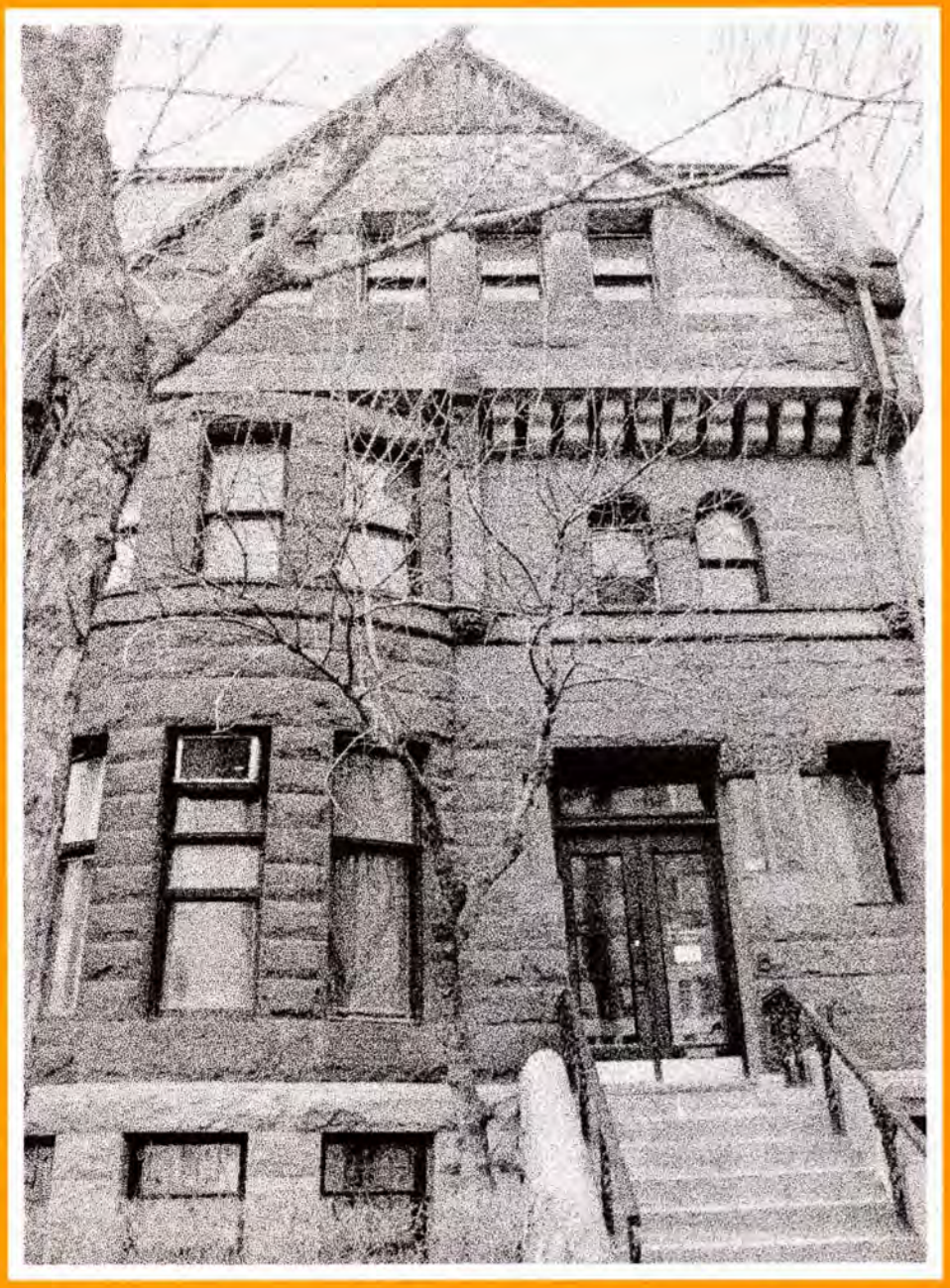

UN SIÈGE SOCIAL FONCTIONEL ET PRÉSENTABLE

LE BULLETIN D'INFORMATION DE
L'ORDRE DES ARCHITECTES
DU QUÉBEC

2 RÉFÉRENDUM RAPPEL
SERVICES AUX MEMBRES

3 UN SIÈGE SOCIAL FONCTIONNEL ET PRÉSENTABLE

6 UN MOT DU SYNDIC
TABLEAU DES MEMBRES
UN AU REVOIR

7 L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE
REMISE DES PRIX DE L'ORDRE
LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DES ARCHITECTES
L'ARCHITECTURE ...J'EN MANGE

8 LA CAO/DAO DANS LA PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE
FORUM DAO DE PERFECTIONNEMENT ET DE DÉPANNAGE

9 PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 1990-1991

10 FORMATION CONTINUE
MAÇONNERIE
LES BÂTIMENTS INTELLIGENTS
RAPPEL: MAÎTRISER LA PEINTURE

ESQUISSES, IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ
EST PUBLIÉ 10 FOIS L'AN PAR
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
1825, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3H 1R4
TEL: (514) 937-6168 FAX: (514) 933-0242

PRÉSIDENT:
PAUL-ANDRÉ TÉTREAULT
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE:
BRUNO NANTEL
RESPONSABLE DU BULLETIN:
MADELEINE LANOIX
PRODUCTION GRAPHIQUE:
CÖPILIA DESIGN INC.

DÉPOT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

RÉFÉRENDUM RAPPEL

RÉFÉRENDUM RAPPEL
RÉFÉRENDUM RAPPEL

Je tiens à rappeler à tous les architectes, qu'ils doivent retourner à l'OAQ, **avant 17h00, le 16 novembre 1990 prochain**, le bulletin de vote du référendum portant sur la cotisation supplémentaire.

Par le passé, 36% des architectes ont voté aux élections ou au référendum comparativement à 15% d'architectes qui se sont présentés aux assemblées générales.

Le Bureau souhaite obtenir l'opinion du plus grand nombre d'architectes. Le référendum étant le moyen d'expression le plus démocratique, c'est pourquoi il a retenu notre attention.

Dans l'intérêt de la profession et du public, le Bureau croit important de régler rapidement cette situation financière difficile et ainsi clore tout le dossier du Centenaire dans les plus brefs délais.

Les solutions alternatives à la cotisation supplémentaire impliquent toutes des réductions importantes dans les opérations habituelles de l'OAQ, et ce, sur une période d'au moins trois ans.

Les réductions feraient en sorte que l'Ordre maintiendrait les services statutaires exigés par le Code des professions et devrait réduire les autres services tels que: les communications, les prix d'excellence, la formation continue, l'assurance responsabilité, le siège social, l'affiliation canadienne et par le fait même la réciprocité pan-canadienne et le libre-échange, les prises de position dans les dossiers d'actualité. Ces réductions de services iraient de pair avec une augmentation des frais réguliers d'admission, d'examen et d'inscription de l'Ordre.

Même si le Bureau a examiné l'ensemble des restrictions budgétaires qui pourraient être adoptées, aucune décision sur des mesures spécifiques n'a été prise.

En plus, avec cette dernière option, les retombées des activités du Centenaire ne pourraient servir à la relance de plusieurs dossiers.

Votre opinion est indispensable et je souhaite qu'elle aille dans le sens de la décision prise par le Bureau.

Le Président

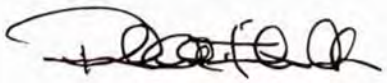

Paul-André Tétreault

SERVICES AUX MEMBRES

UNE HISTOIRE À SUIVRE

L'Ordre des architectes du Québec négocie présentement pour vous un protocole d'entente avec la Banque Laurentienne Plus et ses partenaires, afin de vous offrir une gamme de services particuliers: services bancaires, assurances, produits immobiliers, services de voyage privilégiés...

L'entente entre l'Ordre des architectes et la Banque La Laurentienne Plus vous donnera accès à tout un éventail de produits.

Au moment de mettre sous presse, les deux parties étaient fort confiantes quant à la conclusion de l'accord. Il nous est donc permis de croire que ces services pourront vous être offerts avant la fin de la nouvelle année.

Surveillez la prochaine parution d'ESQUISSES, pour connaître tous les détails.

UN SIÈGE SOCIAL FONCTIONNEL ET PRÉSENTABLE

LES ARCHITECTES BÉNÉVOLES ET LE PERSONNEL DE L'OAQ SONT SATISFAITS DES RÉSULTATS

C'est au courant de l'été dernier que le siège social a été réparé. Parler de rénovation serait sans doute exagéré. Redisposition des aires de travail, peinture, toiture et tapis résument plutôt les actions réalisées.

En quatre mois, le 1825 boulevard René-Lévesque est passé de bâtiment négligé à siège social présentable et fonctionnel.

Disons que depuis son acquisition et sa transformation, notre édifice n'a cessé de dépérir. Quelques interventions ont permis de rattraper le laisser-aller.

Indépendamment de l'issue du référendum sur l'avenir du siège social, le Bureau avait consenti d'entreprendre la réparation du lieu de travail d'une quinzaine d'employés, de nombreuses réunions de comités et de rencontre de multiples visiteurs. Somme toute, un budget de 106 000 $ était accordé.

Conscient que ce montant ne règlerait pas tous les problèmes, il fallait surtout régler les irritants les plus sérieux.

Pour diriger ces travaux, Bruno Nantel, directeur général de l'Ordre, chercha d'abord parmi les dossiers de stagiaires et d'architectes à la recherche d'emploi qui confient leur curriculum vitae au bureau de l'Ordre.

Son choix porta sur Mme Suzie Lasnier, jeune architecte qui reçu son permis d'exercice en 1990.

Le travail de madame Lasnier débuta par un relevé fidèle des locaux, et un monstrueux inventaire des problèmes à solutionner.

D'abord réorganiser tous les postes de travail. Qui travaille avec qui? Qui a besoin de quoi? Qu'est-ce que chacun fait? De quoi a-t-il besoin? Les morceaux du casse-tête apparaissaient un à un. À l'architecte de redisposer le tout en conformité avec les besoins, les attentes et les budgets.

Pour ceux qui ont mis les pieds à l'Ordre au cours des dernières années, la cohue du hall d'entrée vous rappelera sans doute des souvenirs. En moins de 120 pi² on trouvait: une réceptionniste, un comptoir de travail pour les candidats à l'admission, deux escaliers, sept portes, quelques chaises pour les visiteurs.

La solution fut de relocaliser la réceptionniste dans un petit local adjoignant le hall qui servait de dépôt aux documents et de créer un nouveau comptoir d'accueil. Par enchantement, le hall devenait spacieux, dégagé, accueillant même.

Les autres redispositions sont moins spectaculaires et peuvent se résumer par: chacun là où il doit être et chaque chose à sa place. Tous sans exception s'en trouvent mieux.

Les travaux de réparation ont surtout porté sur les murs, les plafonds, la toiture et la passerelle de bois extérieure; couvrir les murs lézardés par du gypse neuf; les surfaces avaient été endommagées par l'eau au cours de l'extinction d'un incendie chez un voisin il y a de ça une dizaine d'années; d'autres, en plus, étaient tout simplement trop onéreuses à reprendre. Presque 25% des surfaces ont ainsi été remises à neuf économiquement.

Les fenêtres à verre simple ont été conservées et réparées. La plupart avaient perdu leur faculté de s'ouvrir. Elles ont été délogées, et on les a reliées à leur contrepoids et, dans plusieurs cas, changé le verre cassé.

Dans six ouvertures extérieures, le verre givré fut remplacé par du verre clair, améliorant grandement la luminosité et la vue extérieure. Tous ces petits et grands travaux ont été effectués par **Normand Beauséjour et son groupe.**

Le sous-sol, espace renié de tous, est aujourd'hui plus invitant. Un plafond isolé et recouvert de gypse élimine le bruit des presses d'imprimerie. Merci à **Michel Morin, architecte** et acousticien pour ses précieux conseils; l'amélioration est remarquable.

La cuisine des employés a été réparée. Des surfaces lisses et droites, un comptoir neuf, un éclairage pratique. On peut y manger maintenant.

Pour ranger les documents et les équipements, le choix a porté sur des unités de comptoir et armoires de cuisine standard. De bonne dimension et au bon endroit, elles accomplissent des merveilles; tout est à sa place et l'ordre règne.

Parlons peinture et détails. L'intervention de cet été se voulait respectueuse de cette belle maison et des interventions de 1960 exécutées par Jean-Louis Lalonde. Comment lier les détails de menuiserie récents avec le caractère plus ancien de cet édifice? Un appel, et voilà **Philippe Roy, architecte**, à la

L'Ordre continuait de fonctionner tous les jours...

rescousse. Si vous n'avez jamais vu Philippe à l'oeuvre, vous n'avez pas tout vu. Mille échantillons de couleur à la main, arpentant sans relâche tous les espaces, Philippe imagine, agence, réconcilie. Le résultat dépasse nos attentes. Merci pour ton idée des comptoirs revêtus de granite. Nous avons obtenu une vingtaine de plaques de **Cold Spring Granite.**

La couleur verte est parfaite et il nous en est resté un petit morceau qui agit aujourd'hui comme numéro civique. La **Marmothèque** a fait la coupe et tout est bien tombé en place.

Grâce aux conseils et aux produits de **Sico inc.** toutes les surfaces ont été rajeunies d'un siècle; Epoxy Flex sur les surfaces extérieures, Latex perlé sur les murs et plafonds, huile semi-lustrée aux boiseries.

Les planchers ont eux aussi été recouverts. Les tapis usés, déchirés et tachés ont été enlevés. **Les tapis Harding** ont fourni leur tapis **Design Spec,** installé de main de maître par **Tapis André Papillon et Fils inc.** Installation rapide dans des conditions difficiles parce que l'Ordre continuait de fonctionner tous les jours. À l'exception du sous-sol où fut installé un revêtement souple de **Mannington,** le **Commercial Spec,** tous les planchers ont de nouveaux tapis. L'expertise et les conseils de Les tapis Harding ont été fort appréciés.

Avant de peinturer et dérouler le tapis au deuxième étage, la toiture devait être refaite. Depuis quelques années, la toiture recouverte

La réceptionniste a été relocalisée dans un petit local adjoignant le hall.

d'asphalte et gravier laissait l'eau s'infiltrer ce qui endommageait les finis. Grâce aux conseils de *Claude Frégeau, architecte,* le diagnostic fut posé et l'ordonnance émise. Avec l'aide de la **Société d'étanchéité Franciscon Ltée,** qui nous a fourni sa membrane PVC de **Trocal** et l'installateur **Cirtech,** le problème allait être réglé pour longtemps. Toute la toiture de la partie de l'édifice donnant sur le boulevard René-Lévesque fut refaite. Enlèvement du gravier, pose d'une fibre de bois et pose professionnelle de la membrane PVC de Trocal avec attaches mécaniques, sans parler des nombreux solins de cette vénérable couverture.

Pour en finir avec l'extérieur, la passerelle de bois reliant le bâtiment avant et l'annexe devait, elle aussi, céder sa place à de nouvelles planches. Depuis des années, elle ne pouvait plus être utilisée soit comme issue ou tout simplement pour passer d'un bâtiment à l'autre. Pourrie, brisée et dangereuse, elle fut démolie et totalement reconstruite de bois traité. L'**Eden enr.** exécuta son installation avec précision.

D'autres travaux ont aussi eu lieu. Un peu d'électricité (nouveaux fluorescents ici et là), des climatiseurs d'appoint, décapage et verni de la rampe d'escalier joliment ouvrée, système de détection de feu de **Protectron inc.**, sans oublier le déménagement par **Arsenault, le maître déménageur.** Son professionnalisme et sa patience sont exemplaires.

En terminant, lorsque vous visiterez le siège social rajeuni vous ne pourrez manquer d'admirer dans le vestibule, un magnifique haut relief de brique d'argile. Exécuté par l'artiste **Angelo Belluz** et offerte par **Briqueterie St-Laurent,** l'oeuvre reprend en grand format, le médaillon de l'Ordre, cette muse qui inspire l'architecte. La pièce a été vue pour la première fois au cours de l'exposition commerciale du congrès mondial. Réassemblée grâce aux mains habiles de **Maçonnerie S.R.**, notre muse accueille aujourd'hui nos visiteurs.

Une pièce sculptée similaire en granite, offerte par **Arriscraft** sera bientôt installée dans la salle du conseil de l'Ordre.

Tous ces travaux ont été exécutés à l'intérieur du budget et nous devons une fière chandelle aux fournisseurs qui nous ont offert des conditions avantageuses.

La tâche n'est pas pour autant terminée. Lorsque des disponibilités financières le permettront, d'autres travaux pourront être exécutés. Travaux de réparation de la pierre, de la brique, fenestration double, toiture arrière, corridor chauffé entre les deux bâtiments et peut-être un modeste agrandissement pour loger nos archives, recevoir nos membres de comités, les employés de l'assurance responsabilité professionnelle; le tout selon nos moyens.

Au nom des employés et des bénévoles, merci à tous les architectes.

Vous pouvez être fiers des résultats.

BRUNO NANTEL

UN GROS MERCI À TOUS NOS COLLABORATEURS DU SIÈGE SOCIAL

Suzie Lasnier, architecte
Normand Beauséjour et son groupe
Michel Morin, architecte
Jean-Luc Poulin, architecte
Jean-Louis Lalonde, architecte
Philippe Roy, architecte
Cold Spring Granite
La Marmothèque
Sico Inc.
Tapis Harding inc
Tapis André Papillon et Fils inc.
Claude Frégeau, architecte
Société d'étanchéité Franciscon Ltée
Cirtech
L'Eden enr.
Protectron inc.
Arsenault transport
Briqueterie St-Laurent
Maçonnerie S.R.
Arriscraft inc.

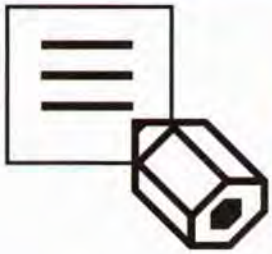

DÉCISIONS DISCIPLINAIRES RÉCENTES

NAÏVETÉ, NAÏVETÉ, QUAND TU NOUS TIENS!

En juin 1989, une demande est transmise à l'enquêteur de l'Ordre par le comité administratif relativement à un acte présumé d'exercice illégal de l'architecture par Jean Cormier, ingénieur de Gaspé et membre du groupe Lavalin. La firme d'ingénieurs aurait préparé les plans à l'appui d'une proposition clé-en-main d'un entrepreneur pour l'agrandissement et la rénovation du chalet de ski au Mont Béchervaise de Gaspé. L'enquête a démontré que les plans avaient été préparés par un technicien à l'emploi de l'ingénieur. La ville de Gaspé refusant d'émettre le permis si les plans ne portaient pas le sceau et la signature d'un architecte, l'ingénieur avait fait appel à un architecte de Québec pour apposer son sceau. L'architecte a confirmé ces faits à l'enquêteur et une plainte a été portée par le syndic devant le comité de discipline pour usage abusif du sceau parce que les plans n'avaient pas été préparés dans son bureau.

Lors des représentations sur la sanction, l'architecte a affirmé qu'il avait agi de bonne foi mais qu'il avait été naïf et avait fait une erreur. Il croyait en effet que les plans portant son sceau n'auraient servi qu'à la demande de permis et qu'il aurait l'opportunité de développer le projet et de préparer les plans d'exécution par la suite. Dans sa décision, le comité de discipline a reconnu que l'usage abusif du sceau par un architecte constitue une infraction très sérieuse, puisqu'elle est directement reliée à l'acte exclusif de préparation des plans qui est le propre de l'architecte. Le comité a prononcé une réprimande à l'endroit de l'intimé et l'a condamné à payer une amende de 1 000 $.

POUR OU CONTRE LA SPÉCIALISATION À TOUS CRINS

Une plainte a été logée devant le comité de discipline concernant les règles de publicité et de spécialisation. Elle reproche à l'architecte qui exerce dans la région du Lac St-Jean d'avoir commis une infraction au Règlement sur la publicité en distribuant à des clients éventuels un dépliant publicitaire comportant d'autres éléments que la composition du bureau et ses activités, la liste des projets réalisés, des illustrations ainsi qu'une description de ces projets; ces informations sont les seules permises par le Règlement.

La plainte reproche aussi à l'architecte d'avoir enfreint le Code des professions en donnant lieu de croire qu'elle était spécialiste dans le domaine résidentiel. La réglementation actuelle ne permet pas expressément l'annonce de spécialités en architecture, puisque la Loi sur les architectes ne prévoit pas de spécialités reconnues et sanctionnées par l'Ordre. De telles annonces font preuve d'une concurrence déloyale envers les autres architectes et trompent le public par de fausses représentations.

Dans sa sanction, le comité a pris en considération que l'architecte avait plaidé coupable et qu'il n'y avait eu aucune preuve à l'effet que cette publicité ait causé un dommage quelconque à sa clientèle ou aux autres membres de l'Ordre. Pour ces raisons, il a imposé une réprimande à l'architecte.

MARIE-ANDRÉE DION POURSUIT SA CARRIÈRE EN PUBLICITÉ

La directrice des communications de l'Ordre, madame Marie-Andrée Dion, nous a quitté à la fin septembre, afin de poursuivre sa carrière chez Léveillé, Vickers & Benson, une importante maison de publicité de Montréal.

Lors de son engagement, madame Dion avait pour mandat premier, la mise sur pied d'un plan de communication, afin de donner un sens commun aux activités existantes, et proposer de nouveaux moyens pour atteindre les objectifs fixés en collaboration avec le comité des communications. Notamment, vous aurez pu constater le nouveau visage de notre bulletin d'information.

Étant également responsable du secteur non-statutaire, elle a, de concert avec le comité des concours, élaboré un nouveau code répondant plus adéquatement aux exigences des architectes et des promoteurs.

Nous souhaitons à madame Dion, la meilleure des chances dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS À PARTIR DU 12 OCTOBRE 1990

André Bourgault
Francesco Gesualdi
Debra Krakow
Pierre Larouche
Richard Newton Loo

MEMBRE RÉINSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE LE 1ER OCTOBRE 1990

Mehdi Ghafouri

ASSURANCE RESPONSABILITÉ: UN PROJET QUI SE DÉVELOPPE RAPIDEMENT

Le dossier de l'assurance progresse à grands pas. Cependant, nous avons maintenant besoin de votre participation pour maintenir le rythme.

Il y a quelques semaines, nous vous avons fait parvenir un questionnaire sur vos besoins en assurance. Il est essentiel que vous nous fassiez parvenir vos réponses à ces questions dès que possible. Nous remercions les quelques quatre cents répondants qui nous ont déjà retourné le formulaire. Nous invitons ceux d'entre vous qui n'auraient reçu les documents que tardivement, ou qui n'auraient pas encore complété le formulaire réponse, à le faire et à nous le retourner le plus tôt possible.

ASSISTEZ À LA REMISE DES PRIX DE L'ORDRE

LE MARDI 27 NOVEMBRE 1990
C'est à Québec, que se tiendra cette année la remise des prix de l'Ordre des architectes.

Tous les architectes sont invités au dévoilement des lauréats du **Prix d'excellence en architecture 1990**, du **Prix Paul-Henri Lapointe** (presse architecturale) et **Thomas Baillairgé** (prix au public).

C'est une occasion privilégiée de voir les différents projets primés, et d'en rencontrer les auteurs. C'est un rendez-vous

Le mardi 27 novembre 1990
Au pavillon La Laurentienne
de l'Université Laval
Entrée sur l'avenue du Séminaire
Ste-Foy (Québec)
à 17h00

LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DES ARCHITECTES REMPORTE UN VIF SUCCÈS

Le 28 septembre dernier, avait lieu la sixième édition du tournoi de golf des architectes.

C'est par une superbe journée d'automne que plus de 160 golfeurs et golfeuses se sont réunis à Berthier pour le tournoi du siècle. Architectes, manufacturiers, fournisseurs, ingénieurs, collaborateurs, s'étaient donné rendez-vous. Une journée mémorable si on se fie aux commentaires recueillis.

Le trophée du meilleur joueur chez les fournisseurs a été remis à M. Denis Lefrançois, invité par Georges Amyot, architecte. M. Lefrançois a joué 81.

Le trophée du meilleur joueur chez les architectes revenait à Georges Amyot (pour la troisième année consécutive). Madame Suzanne Languedoc a remporté la palme chez les femmes.

Si vous n'avez pu assister à ce fameux tournoi, vous avez manqué une des plus belles journées de l'automne sous le sceau de la bonne humeur et de la franche camaraderie.

Nous tenons à remercier Jean-Charles Martineau, architecte, pour l'organisation de ce magnifique tournoi.

L'ARCHITECTURE ...J'EN MANGE

Grâce à la participation de commanditaires: Sucre Redpath et Sucre Lantic, entre autres, ARCHITECTURE 1990 est heureuse de s'associer à la Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers de la province de Québec pour le 52ième Salon d'Art culinaire du Québec.

Ce salon qui se tiendra du **27 octobre au 4 novembre** au Stade olympique de Montréal sera sous le thème de "L'ARCHITECTURE...J'EN MANGE".

Afin d'alléger le contenu assez sérieux des événements du Centenaire, ce concours de pièces montées alimentaires demandera aux cuisiniers de se transformer en architectes de l'éphémère. En effet, dans les catégories PIÈCES DE PRÉSENTATION - sucre et pastillage , PIÈCES DE PRÉSENTATION - chocolat et confiserie et SCULPTURE DE GRAISSE, les participants devront réaliser des maquettes en matériaux comestibles.
Mais ne vous inquiétez pas pour le contrôle de la pratique professionnelle, ces pièces ne sont pas mangeables et ne durent que le temps de l'exposition.

Suite à l'évaluation d'un jury formé de membres de la Société et de deux architectes (Messieurs Pierre-Richard Bisson et Phillipe Roy), des prix seront remis aux professionnels et aux étudiants.

Ce projet a eu lieu grâce au travail de Mme Christiane Papineau, architecte et aussi professeur de design hôtelier, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

LA CAO/DAO DANS LA PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE

JOURNÉE D'INFORMATION, MERCREDI, LE 28 NOVEMBRE 1990
Hôtel Holiday Inn Longueuil

Suite au succès de la journée d'information sur les logiciels CAO/DAO pour l'architecture tenue au printemps 1988, le comité conjoint OAQ/AAPPQ sur l'informatique organise une deuxième journée d'information à l'intention des architectes.

Cette année, les participants auront l'occasion de voir "en direct" quatre firmes d'architectes démontrer comment ils utilisent l'informatique pour le dessin dans leur pratique quotidienne.

Comme la dernière fois, on pourra assister à une comparaison sur écran géant. Chaque firme démontrera ses méthodes de travail au cours de l'élaboration d'un projet commun. les versions les plus récentes des logiciels suivants seront utilisés: AUTOCAD, DATACAD, ARRIS et ARCHITRION.

Tout au long de la journée, les participants intéressés pourront rencontrer sur place des représentants de quelques firmes offrant des produits et services reliés à la CAO pour les architectes.

Cette journée d'information est destinée à tous les architectes du Québec et aux membres de leur personnel. La présentation sera orientée uniquement sur les sujets d'intérêt pour les architectes dans le cadre de leur pratique; l'animation sera faite par un architecte, et les périodes de questions permettront également de discuter des problèmes rencontrés par les architectes.

Mercredi, le 28 novembre 1990
9h00 à 17h00 heures
Holiday Inn Longueuil
(Métro Longueuil)

Frais d'inscription:
Avant le 10 novembre 1990 100$ par personne
Après le 10 novembre 1990 125$ par personne

Les frais incluent:
- accès aux conférences;
- repas du midi;
- pauses-café.

Afin de favoriser les échanges et le déroulement efficace de la journée, le nombre de participants sera limité à cent (100).

Informations supplémentaires:
Claude Bourbeau, architecte **(514) 876-1768**

FORUM DAO DE PERFECTIONNEMENT ET DE DÉPANNAGE

Le comité d'informatique de l'Ordre des architectes et de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (OAQ/AAPPQ), en collaboration avec le Centre de CAO/FAO du Collège Édouard-Montpetit sont heureux de vous informer de la création d'un forum de perfectionnement et de dépannage en dessin assisté par ordinateur.

Ce forum vise à organiser des rencontres aussi bien pour les débutants que pour les usagers expérimentés. Ces rencontres permettront de:

- échanger des expériences, des habiletés et des méthodes;
- rechercher le perfectionnement et l'intégration d'une plus grande standardisation et uniformisation des techniques dans les travaux de chacun, par rapport à la profession et par rapport aux autres professions;
- de se tenir au fait des plus récentes nouveautés dans le domaine.

Ces rencontres seront d'une durée de 4 heures chacune et se composeront des parties suivantes:

- présentation sous forme de cours ou de conférence de deux sujets publiés à l'avance.

Ces présentations seront faites par des experts dans le domaine.

- chacune de ces présentations sera suivie d'une période de questions où les participants seront non seulement invités à interroger mais aussi à intervenir.
- une dernière période sera réservée au dépannage de problèmes concrets amenés par les participants.

DATES
26 novembre 1990
Macros et Menus
Utilisation de la tablette graphique
10 décembre 1990
Dimensionnement et texte
Gestion des dessins: traçage, dessin prototype,...

Heure: 18h00 à 22h00

Endroit: Centre CAO/FAO
Collège Édouard-Montpetit
5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
Local: A-172
Tél.: 678-7462

NOTE: Réservez au plus tôt, car les places sont limitées.

PAR GILBERT PARÉ, ARCHITECTE, INSPECTEUR

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 1990-1991

Chaque année, en vertu du Règlement déterminant la procédure du comité d'inspection professionnelle, le Bureau édicte un programme de surveillance générale et le fait connaître aux membres de l'Ordre. On trouvera ci-dessous le programme adopté pourl'exercice qui a débuté le 1er avril dernier. Mais il convient de faire d'abord un rappel de la fonction et des objectifs du comité d'inspection professionnelle.

FONCTIONS ET OBJECTIFS DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le comité d'inspection professionnelle a pour fonction de "surveiller l'exercice de la profession" (Code des professions). A cet égard, il voit à l'exécution du programme de surveillance générale formulé par le Bureau, d'une part, et, d'autre part, reçoit les plaintes du public et leur donne les suites voulues. En pratique, les activités du comité sont exercées par l'inspecteur, qui, également membre du comité, fait rapport à celui-ci à chacune de ses réunions trimestrielles.

Les activités du comité et de l'inspecteur ont pour but ultime l'amélioration de l'exercice de la profession. Ce but se concrétise en un double objectif, la connaissance de la profession et la fourniture d'information aux membres.

La connaissance personnelle de chaque architecte et l'examen de sa façon d'exercer, que ce soit comme patron de pratique privée, comme cadre dans une administration ou comme employé subalterne du secteur privé ou public, est le meilleur moyen d'établir avec précision les modalités de la responsabilité assumée par les uns et les autres, et, en conséquence, les connaissances nécessaires et les normes d'exécution appropriées. C'est pourquoi il y a lieu de visiter chaque année un grand nombre de membres sur les lieux de leur travail.

Les contacts établis avec les membres et les constatations qu'ils donnent l'occasion de faire, permettront à l'inspecteur (et, par son entremise, au comité) de distribuer conseils, recommandations et mises en garde, de répondre aux questions que les personnes visitées peuvent se poser sur tel ou tel aspect de l'exercice de la profession et de les informer de sa disponibilité ultérieure.

Toutefois, vu la faiblesse relative du nombre de personnes directement mises en contact avec l'inspecteur et le comité, ceux-ci trouvent essentiel d'élargir leur public par la publication de Notes d'information ou d'articles dans le mensuel de l'Ordre.

SURVEILLANCE GÉNÉRALE EN 1990-1991

Depuis 1987, la surveillance générale s'est exercée sous le signe d'un rattrapage à faire dans les régions qui avaient été le moins visitées dans le passé. Ce rattrapage étant à peu près terminé, il est convenu que la surveillance se concentrera pour le moment sur le principal bassin dans lequel exerce la profession, soit la région métropolitaine de Montréal. On donnera la priorité aux architectes de pratique privée, surtout s'ils exercent seuls et n'ont que peu d'années d'expérience. L'inspecteur entend aussi mettre l'accent sur la publication de Notes d'information portant sur les problèmes les plus fréquemment rencontrés. Les plaintes reçues, enfin, continueront de ne pas être négligées car elles donnent l'occasion de cerner les attentes des clients, d'une part, et les points critiques d'une prestation d'architecture, d'autre part.

COEBA
CONSEILLERS EN BÂTIMENT ENR.

Fiches techniques
Conseils de R & D
Manuel d'installation

Devis sans compétition pour FABRICANTS

Devis types à 20$/section pour ARCHITECTES

5350, boul. Henri-Bourassa,
bureau 260,
Charlesbourg,
G1H 6Y8

François Leduc, arch.

(418) 622-4975

BLAKELY, GASCON
AVOCATS

HOWIE CLAVIER, B.C.L., ARCH.

BUREAU 1200, PLACE DU CANADA
MONTRÉAL, CANADA H3B 2P9

TÉLÉPHONE: (514) 866-3512 TÉLÉCOPIEUR: (514) 866-0038

MJM CONSEILLERS EN ACOUSTIQUE
MJM ACOUSTICAL CONSULTANTS

6555 Côte des Neiges
bureau no 440
Montréal, Québec
H3S 2A6
(514) 737-9811

Michel Morin, MOAQ
PRÉSIDENT

MAÇONNERIE: NORMES, RÉGLEMENTATION, SURVEILLANCE

Ce cours offre un examen détaillé des normes de l'ACNOR reliées à la brique d'argile, le bloc de béton, la brique de béton, le mortier, les attaches métalliques, les travaux de maçonnerie et le calcul des ouvrages de maçonnerie, la section 9.20 plus des extraits des sections 9.13 du Code national du bâtiment 1990, et les principales sections de la division 04 du Devis directeur national.

Une description de la tâche de surveillance des travaux de maçonnerie sera présentée par M. Marcel Légaré, et une description de cas usuels de défaillance des maçonneries sera offerte par M. Maurice Beaulieu.

Le cours sera présenté par monsieur Gilbert Paré, architecte. Monsieur Paré est chargé de recherche à l'Institut de la maçonnerie du Québec. Il est également membre du comité de l'ACNOR de la norme A371, Masonry Construction for Buildings. De plus, M. Paré prépare un projet de nouvelle norme d'exécution des travaux de maçonnerie et il est le traducteur de **Energy Efficiency of Masonry and Concrete Buildings.**

Ce cours a pour but de vous permettre d'acquérir une compréhension détaillée des documents normatifs et réglementaires concernant la maçonnerie, en vue de:

- pouvoir rédiger de meilleurs devis de maçonnerie;
- pouvoir concevoir de meilleurs détails de construction;
- pouvoir surveiller les travaux avec plus d'assurance;
- acquérir le sentiment d'agir conformément aux règles de l'art telles que sanctionnées par les normes et la réglementation;
- comprendre en quoi consiste la surveillance des travaux de maçonnerie;
- acquérir des notions élémentaires de pathologie des maçonneries.

DATES

Le cours sera présenté à l'Université de Montréal, à la Faculté d'aménagement, 5620, rue Darlington, les vendredi et samedi 23 et 24 novembre 1990 de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00. La date limite pour s'inscrire est le mercredi 14 novembre 1990, mais les inscriptions peuvent être recues après cette date selon la disponibilité des places.

FRAIS

Les frais d'inscription sont de 175 $.

LES BÂTIMENTS INTELLIGENTS: INTÉGRER LA TÉLÉMATIQUE AUX BÂTIMENTS

Ce cours a pour but de vous permettre de comprendre et d'avoir une vue d'ensemble ainsi que des connaissances générales quant aux changements sociaux, technologiques, environnementaux et professionnels qui accompagnent l'essor des nouvelles technologies télématiques.

Voici le programme du cours:

- Les bâtiments intelligents, introduction
- Origine et aperçu historique
- Les bâtiments comme "machines à habiter" (Le Corbusier) électroniques
- Les impacts et leurs conséquences pour la pratique professionnelle
- Impacts généraux
- Pratiquer l'intelligence
- Conclusion: l'intelligence des bâtiments: à l'imparfait, au présent et au futur

Le cours est présenté par Monsieur Pierre Goumain (DPLG, France et RIBA, Royaume-Uni). M. Goumain est ergonome et membre titulaire et présentement un directeur de l'Association canadienne d'ergonomie. Il est président de Design-Ergo inc., une entreprise de design et gestion de l'environnement à Montréal. Son travail porte principalement sur l'aménagement bureautique et les bâtiments dits "intelligents". Il est l'auteur de nombreuses publications, dont le livre **High-technology Workplaces - Integrating technology, management and design for productive Work Environments.**

DATES

Le cours se donnera à l'Université de Montréal, Faculté d'aménagement, 5620, rue Darlington, le vendredi 30 novembre et le samedi 1er décembre 1990, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00. La date limite pour s'inscrire est le 21 novembre 1990.

FRAIS

Les frais d'inscription sont de 150 $.

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

MAÎTRISER LA PEINTURE

Nous vous rappelons que les dates de présentation du cours **Les recouvrements** ont été modifiées. Le cours sera donc offert aux dates suivantes: les deux vendredis après-midi, 16 et 30 novembre 1990, de 13h00 à 17h00,
et les deux samedis, 17 novembre et 1er décembre 1990 de 9h00 à 16h30.

Le cours se donnera au Collège Ahuntsic, et l'emplacement précis sera communiqué aux participants dès qu'il sera connu. Le cours du 30 novembre comportera une visite à l'usine et aux laboratoires d'une manufacture de peinture.

Il ne reste que quelques places pour ce cours, dont les frais d'inscription sont subventionnés en partie par la Commission de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Adaptez le travail à la personne
Certificat en ergonomie

Ce programme renouvelé vous permettra d'approfondir vos connaissances sur l'organisation du travail. Aménagez le travail en tenant compte de la personne qui l'effectue. Analysez les causes et effets des problèmes de santé reliés au travail et participez à l'élaboration de solutions efficaces.

Offert conjointement avec la Faculté de médecine et le Département d'éducation physique.

Date limite d'admission:
Le 1er décembre 1990

Renseignements sur le certificat

Ronald Landry
Responsable du programme
343-6982

Dépliants sur demande :
Montréal **(514) 343-6090**
Extérieur **1-800-363-8876**

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture de paysage

Poste de directeur
École d'architecture de paysage

L'école d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement annonce la tenue d'un concours pour le poste de directeur. Le mandat de quatre ans est renouvelable.

Fonctions
Gestion des ressources humaines et matérielles confiées à sa responsabilité; coordination et développement des programmes en architecture de paysage aux trois cycles; participation à l'enseignement et à la recherche à titre de professeur.

Exigences
Satisfaire aux critères de nomination au rang de professeur agrégé : Ph.D. ou maîtrise avec expérience professionnelle en architecture de paysage ou dans un domaine connexe; expérience d'enseignement universitaire; contribution reconnue en recherche ou en pratique professionnelle. Présenter des qualités d'animateur et de gestionnaire. S'intéresser activement au milieu de la pratique professionnelle.

Traitement
Selon les normes en vigueur.

Entrée en fonction
Le 1er juin 1991.

Les candidats doivent acheminer leur curriculum vitae **avant le 23 novembre 1990 à :**

M. Denys Marchand, secrétaire de faculté
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. "A"
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.

BUREAUX À LOUER

Centres professionnels
D'Iberville et Villeray,
5650 d'Iberville et 1415 Jarry

(514) 288-9222
Courtiers Protégés

- secteurs recherchés
- locaux ouverts ou divisés de 1,000 à 50,000 pieds carrés
- A proximité des services et transport en commun
- occupation immédiate ou future
- clé-en-main
- taux compétitifs

ARCHITECTES

VOUS RECHERCHEZ DES NOUVEAUTÉS SUR LE MARCHÉ?
VOUS PRÉPAREZ UN PROJET? VOUS CHERCHEZ UN MATÉRIAU EN PARTICULIER?

UN OUTIL FORMIDABLE À VOTRE DISPOSITION,
LE CENTRE INTERNATIONAL DE DESIGN

- **Au delà de 2000 documents et des spécialistes à votre disposition dans le centre de référence**
- **150 exposants,** de nombreux produits **d'avant-garde** dans le domaine du **luminaire, des matériaux de construction, du meuble résidentiel et commercial...**
- Une **deuxième phase** en construction de **150 000 pi²** avec le **Groupe Marzim** et la **S.I.M.P.A.** qui représente la **Ville de Montréal** et le **Gouvernement du Québec.**

LUNDI AU VENDREDI DE 9h00 À 17h00
MERCREDI DE 9h00 À 20h00

CENTRE INTERNATIONAL DE DESIGN MONTRÉAL INTERNATIONAL DESIGN CENTRE

85, RUE ST-PAUL OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H2Y 3V4 TÉLEPHONE: (514) 842-4545 FAX.: (514) 848-9730

514•284•2323

Le pouvoir de la signalisation

L'ART DE S'Y RETROUVER

Étude de faisabilité
Concept et design
Développement
Implantation
Normes d'identification
Affichage

Le premier groupe-conseil sans frontières en identité publique.

The first consultancy group with a global vision in corporate identity.

第一家
有关公共标志设计的
跨国咨询公司

Bélanger, Legault

Montréal
Londres
Hong Kong